

POLITIQUE EN MATIÈRE DE FSC®CO C

Grafički zavod Hrvatske d.o.o. (GZH) est une imprimerie proposant une tradition de plus de 145 ans dans la production de livres et de produits imprimés dans le respect des normes internationalement reconnue. Son objectif est de fabriquer des produits écologiquement responsables, socialement utiles et économiquement durables.

Dans le cadre de notre stratégie commerciale, nous avons choisi la norme FSC®CoC (Chain of Custody)

DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE POLITIQUE, NOUS DÉCLARONS QUE :

- Nous respectons les dispositions en matière de certification de la chaîne de traçabilité FSC-STD-40-004 V3-1 et de la politique d'association FSC-POL-01-004
- Conformément aux conventions fondamentales de l'Organisation mondiale du travail (OMT) et la Déclaration de l'OMT sur les principes et droits fondamentaux du travail, nous appliquons les exigences fondamentales FSC en matière de travail, de la façon suivante :
 - Nous n'avons pas recours au travail des enfants et nous n'employons pas de travailleurs de moins de 15 ans ;
 - Aucune personne de moins de 18 ans n'est affectée à des postes de travail dangereux ou pénibles, sauf à des fins de formation ;
 - Les pires formes de travail des enfants sont interdites ;
 - Les relations de travail sont créées par les parties de leur plein gré et basées sur le consentement mutuel, sans menace de sanction ;
 - Nous n'avons recours à aucune forme de travail forcé ou obligatoire (y compris, sans s'y limiter, la violence physique et sexuelle, le travail forcé, les retenues de salaire/y compris le paiement d'une somme d'argent ou d'un acompte en vue du recrutement, la restriction de la mobilité/des déplacements, la rétention de passeport et de documents personnels et les menaces de dénonciation) ;
 - Toute discrimination est interdite lors du recrutement ou l'exécution du travail ; les travailleurs peuvent créer ou rejoindre les organisations syndicales de leur choix ;
 - Nous respectons la pleine liberté des organisations syndicales d'élaborer leurs statuts et règlements ;
 - Nous respectons les droits des travailleurs à se livrer à des activités légales tendant à créer, adhérer à ou aider une organisation syndicale ou à s'abstenir à se livrer à de telles activités, et nous ne les discriminons ni ne les punissons sur cette base ;
 - Nous négocions avec les organisations syndicales légalement constituées et les représentants dûment sélectionnés de bonne foi et en déployons nos meilleurs efforts pour conclure une convention collective ; nous sommes liés par une convention collective.

La mise en œuvre de la présente politique dans le cadre des activités quotidiennes constitue l'obligation et la mission de chaque travailleur et de la direction de la société.

Président-directeur général
Mihovil Žužul

Zagreb, le 18 mars 2022